

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 46 (1910)
Heft: 17

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

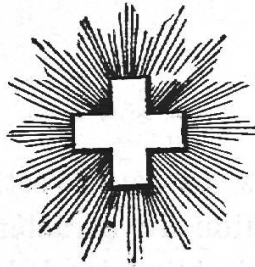
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE: *Un réquisitoire contre nos écoles.* — *Le recrutement du corps enseignant.* — *Chronique scolaire: Vaud, Genève.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE: *Composition: La pie. Le retour du printemps.* — *Dictées.* — *Comptabilité: Mise de bétail et de fourrage (suite).* — *Carnet de l'instituteur.* — *Variété: L'amour du terroir.*

UN RÉQUISITOIRE CONTRE NOS ÉCOLES

Ceux de nos collègues qui lisent *l'Essor* s'attendent peut-être à ce que nous répondions aux trois articles publiés dans ce journal sous le titre cher à tous les mécontents: Une réforme nécessaire. L'auteur de ces articles est un pasteur vaudois, que nous ne nommerons pas ici. Ce théologien-pédagogue énumère tout au long les griefs formidables que l'école primaire, — car c'est d'elle qu'il s'agit, — a accumulés dans certains esprits. Evidemment, ceux qui jugeront nos écoles primaires, notre Ecole normale, le corps enseignant d'après l'opinion exprimée dans cette prose véhémante, n'auront pas lieu d'être édifiés sur la valeur de nos institutions scolaires. Il semble donc opportun, même nécessaire dans un organe qui a pour but de défendre les intérêts et l'honneur du corps enseignant, de répondre point par point aux allégations pour le moins exagérées de notre détracteur. On l'a déjà fait dans les colonnes de *l'Essor* et dans d'autres journaux. On n'a pas eu de peine à montrer ce qu'il y a d'excessif et d'injuste dans les critiques formulées.

Le premier article reproche à l'école primaire de manquer gravement à sa mission. On lui accorde d'avoir rendu de grands services, dont on lui est reconnaissant, mais elle fait beaucoup de

mal en ne s'occupant *pas du tout* (c'est nous qui soulignons) de l'éducation, de la formation du caractère de l'enfant qui lui est confié, sous prétexte que c'est l'affaire de la famille. Son programme tend à considérer l'élève comme une cervelle à remplir et non comme une personnalité à développer. Le maître méconnaît son rôle éducatif et se confine dans la lettre de son programme. Celui-ci, à part une heure ou deux d'histoire biblique, ne contient *rien, absolument rien* qui fournisse à l'instituteur la matière d'un enseignement moral. La discipline imposée à tous, la fréquentation obligatoire de camarades de valeur fort inégale, les lectures imposées, tout, jusqu'à la personnalité, bonne ou mauvaise, *souvent médiocre* du maître, tout concourt à exercer une influence puissante, mais déprimante sur le caractère de l'enfant. D'où charge à fond contre les instituteurs actuels, ceux d'autrefois étant en général plus supportables et meilleurs éducateurs que ceux d'aujourd'hui. Il est à remarquer que l'auteur est relativement jeune encore et que mis en demeure de préciser, il déclare, avec une rare ingénuité, que le corps enseignant de sa paroisse est spécialement au-dessus de toute critique (voir le N. B. du 3^{me} article). On admirera en passant cet acte de prudence pastorale. Revenons à notre plaidoyer. A l'Ecole normale, les futurs instituteurs sont formés exclusivement en vue de l'enseignement, et on n'y a pas assez à cœur de mettre les élèves-maîtres en face de leur redoutable responsabilité de futurs éducateurs. Elle nous fournit des maîtres distingués par leur savoir, hommes de devoir autant que de science, mais elle n'y a qu'un faible mérite, si même elle en a un, parce que ces maîtres lui doivent fort peu de choses au point de vue de leur développement moral. Par contre, elle a une responsabilité certaine dans le *nombre croissant des médiocrités pédagogiques* qui sortent de son sein. Ainsi se termine ce premier article. On n'est pas plus cruel et injuste vis-à-vis du corps enseignant et nous protestons ici en son nom contre des affirmations aussi injustifiées. Sur la totalité des instituteurs et institutrices sortis en grande partie de l'Ecole normale, il y a, nous en convenons, des médiocrités. N'est pas un aigle qui veut. Des médiocrités, il y en a partout, voire même dans le corps pastoral. Quand même il le

voudrait, notre auteur ne saurait prouver que tous ses collègues, sans exception, soient de hautes personnalités morales, qui, selon sa propre expression, par le seul rayonnement de leurs vertus, exercent une influence sanctifiante. Si tous les instituteurs ne sont pas des Pestalozzi, des Girard ou des Gauthey, tous les pasteurs ne sont pas non plus des Vinet ou des Adolphe Monod. Bref, n'insistons pas. Qui prouve trop ne prouve rien, en ce domaine plus qu'ailleurs.

Après avoir vitupéré contre la médiocrité ou la presque nullité de l'action éducatrice de l'école, on accuse celle-ci de nuire à la santé et à la beauté de l'enfant, en lui imposant une discipline contre nature. Tous les médecins consultés, dit-on, sont d'accord là-dessus. L'auteur a reçu déjà dans l'*Essor* une première protestation et un démenti plein de saveur, qui émane d'un médecin, président scolaire. On viole la nature de l'enfant en l'obligeant à rester assis, *immobile* pendant la plus grande partie de la journée. Il est navrant de l'y contraindre et surtout de parvenir à l'y habituer. L'enfant est un être qui bouge et qui doit bouger pour son développement physique, moral et mental. L'école témoigne d'un dédain magnifique pour la nature de l'enfant. On nous fait un tableau qui serait touchant, s'il était vrai, du pauvre innocent couché sur ce lit de Procuste qu'est l'école actuelle, une terrible machine où l'enfant reste neuf années et d'où il sort à l'autre bout, transformé, parfois déformé, méconnaissable, mais instruit et comment? « Pour s'en convaincre, il suffit d'aller se poster à la porte d'une école de village à l'heure de la sortie. Que de visages pâles, d'yeux résignés, d'allures lourdes et dolentes, de corps courbés! Et, dans ces corps courbés, il y a souvent des *âmes courbées* (sic) ». Et le grand coupable aux yeux du trop compatissant pasteur, c'est l'école qui ignore le corps de l'enfant. Par une singulière aberration chez un homme aussi distingué, l'auteur paraît ignorer à son tour tout ce qui se fait dans nos classes pour le développement physique des élèves : travaux manuels, jardinage, pépinières scolaires, etc. Quant à la discipline, il ignore encore le mouvement de réaction qui se produit partout contre les méthodes surannées de répression; qu'à l'École normale on enseigne aux élèves les

moyens préventifs, la persuasion et non la contrainte. On ignore donc qu'il y a un mouvement positif de réforme de discipline scolaire, appelé le self-government, où l'élève devient actif et intéressé au gouvernement de la classe, que des essais loyaux de ce système se font en plus d'un point et dont l'initiative est partie du corps enseignant lui-même. Nous sommes d'accord qu'il y aurait une réforme à apporter à l'enseignement de la gymnastique qui devrait être réparti différemment, se faire plus régulièrement et non par intermittence, à des heures spéciales trop espacées. On a établi des récréations à chaque heure, il suffirait de consacrer quelques minutes de cette récréation horaire à des mouvements bien compris du corps et des membres pour obtenir un résultat appréciable. Tout cela, le corps enseignant le réclame, comme il réclame depuis longtemps un médecin scolaire digne de ce nom, le balayage par un personnel spécial. D'ailleurs les déformations qu'on impute à l'école sont le plus souvent le fait du travail exagéré qu'on exige de l'enfant, non en classe, certes, où il se repose parfois corporellement, mais à la maison où il est astreint à des travaux qui le courbent prématurément. (Voir, à cet effet, les constatations de M. le Dr Ceresole dans son récent rapport à la Commission scolaire de Morges.) Qu'on surveille mieux les conditions de placement des enfants que la charité publique confie à certains particuliers. On ne peut sans injustice mettre sur le compte de l'école ce qui est le résultat de la lutte pour l'existence toujours plus âpre et des conditions économiques de l'ouvrier et du campagnard. S'il y a dans les écoles de village des corps courbés, des démarches lourdes et dolentes, — et encore ne faut-il pas exagérer, — ne déplaçons pas les responsabilités, et « voyons chacun, sans indulgence, l'état de notre conscience ». Si l'on peut reconnaître chez notre prétendu réformateur un certain courage pour dénoncer à visage découvert des déficits réels, on voudrait aussi de sa part plus de discernement, plus d'équité, plus de souci de la réalité.

(A suivre.)

Le recrutement du corps enseignant.

Dans les quelques lignes que nous avons consacrées à la mémoire de M. Jean Weingart, un des directeurs de l'école secondaire des filles de Berne, nous disions

qu'il avait été reçu un des derniers à l'école normale de Münchenbuchsee. Nous ajoutons qu'il était sorti le premier à l'examen du brevet primaire. Cette dernière phrase a disparu de notre article, nous ne savons pour quel motif. Le fait qu'un élève dépasse tous ses camarades dans le cours de ses études peut paraître aujourd'hui extraordinaire, par le fait qu'on prépare les jeunes gens et les jeunes filles à l'école normale, comme on les prépare pour les postes, les chemins de fer ou télégraphes. Il en résulte que les élèves de l'enseignement secondaire battent d'une ou de plusieurs longueurs les élèves primaires et qu'un jeune homme intelligent, aimant l'école et les enfants, a toutes les chances d'échouer parce qu'il n'a fréquenté qu'une petite école de village. En effet, tout est contre lui : ses manières frustes, son langage peu châtié, la lenteur de sa compréhension, sa naïveté. Il ne pourra lutter contre les candidats des villes et des collèges secondaires qui ont plus d'assurance, plus de bagoût, plus de connaissances, qui posséderont les premiers éléments d'une seconde langue nationale. Mais parmi les nombreux candidats qui échouent, il y en a certainement un grand nombre qui auraient donné d'excellents instituteurs et qui auraient remplacé avantageusement les jeunes gens qui dévient à leur sortie de l'école normale.

Le critère des connaissances n'est pas absolu ; il faudrait pouvoir y ajouter des données assez précises sur le caractère et l'amour de la vocation. C'est là ce qui est difficile, et qui fait, nous le savons pour l'avoir entendu à maintes reprises, le désespoir des directeurs d'école normale. Comment reconnaître le futur éducateur dans celui qui passe l'examen d'admission ?

Le renvoi de 52 candidats à l'école normale de Hofwil a donné lieu ce printemps à une polémique de presse. On a prétendu que la note de français, comptée à double, à l'examen d'entrée, avait fait renvoyer tous les jeunes gens de la campagne n'ayant suivi qu'une école primaire, tandis que les élèves de l'enseignement secondaire avaient été favorisés par ce procédé.

M. le Dr E. Schneider, directeur de l'école normale de Hofwil-Berne, remet les choses au point et explique sur quelles bases se fait l'admission dans cet établissement. D'abord la note de français n'est comptée qu'une fois et non à double, comme on le croyait.

M. le Dr Schneider dit que son premier soin est de constater les aptitudes, les dons et les talents naturels du candidat. Pour cela il ne peut plus être question de l'examiner dans toutes les branches du programme mises sur le même pied, et de tirer une moyenne destinée à séparer le bon grain de l'ivraie. Il y a, en effet, des branches d'enseignement où la mémoire joue le plus grand rôle, et dans lesquelles un élève peu intelligent obtient parfois les meilleures notes. C'est le cas, par exemple, pour l'histoire, la géographie et l'histoire naturelle.

D'autres branches par contre, comme les langues et les mathématiques, ne font pas appel au savoir seulement, mais au pouvoir, aux forces et aux capacités du candidat.

M. le Dr Schneider ne nie pas qu'il soit possible d'organiser un examen en histoire, en géographie et en histoire naturelle en vue d'apprécier les talents naturels du candidat. Mais il estime que les procédés à employer sont tellement difficiles que l'examineur ne pourra jamais savoir quelle part il faut attribuer à la préparation spéciale qui a précédé l'examen et quelle part revient au juge-

ment et au raisonnement du candidat. Le peu de temps disponible pour ces épreuves ne permet pas non plus de séparer ce qui appartient à la mémoire pure de ce qui est le produit de l'intelligence spontanée. C'est pourquoi dans les examens d'entrée à l'école normale allemande du canton de Berne, on donne la préférence aux résultats obtenus dans la langue maternelle, le français et les mathématiques. Le corps enseignant de cet établissement croit avoir trouvé ainsi les moyens les plus propres à déterminer l'intelligence des futurs instituteurs. M. le Dr Milliet, directeur de l'alcool, président de la commission de l'école normale, de qui émane cette réforme, ne l'a proposée qu'après avoir comparé entre elles un grand nombre de listes de notes de cet établissement. Les résultats de sa statistique établissent que l'allemand, le français et les mathématiques sont bien les branches fondamentales sur lesquelles il faut se baser dans les épreuves d'admission à l'école normale. Ses candidats ont ainsi plus de temps à leur disposition et l'examineur a plus de loisir pour se rendre compte de la valeur intellectuelle et morale du futur éducateur.

Ces procédés nouveaux ont eu, d'après M. Schneider, des résultats indirects dans l'allègement des programmes de l'enseignement secondaire. Quand l'inspecteur secondaire, M. le Dr Schrag, demandait de réduire les matières à étudier en histoire, en géographie, en histoire naturelle, on lui répondait que les exigences de l'examen d'admission à l'école normale ne le permettaient pas. Voilà trois ans que l'école normale allemande a introduit ces nouveaux procédés et le directeur, M. le Dr Schneider, dit non seulement qu'il s'en trouve bien, mais qu'il croit être dans une bonne voie.

Nous pensons aussi qu'un examen sérieux et approfondi dans quelques branches principales vaut mieux qu'une revue générale de tout le programme primaire. Mais aux résultats intellectuels, nous voudrions ajouter quelques renseignements sur les aptitudes manuelles du futur instituteur, et surtout sur son caractère. Un petit examen dans les travaux du sexe des jeunes filles qui désirent entrer à l'école normale fournit des renseignements précieux. N'en serait-il de même chez les jeunes gens si on voyait ce qu'ils savent faire de leurs dix doigts ? Les méthodes d'occupation manuelle qui tendent aujourd'hui à pénétrer avec raison dans nos programmes doivent attirer de ce côté l'attention des hommes d'école.

H. GOBAT.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Société évangélique d'éducation.** — Samedi 7 mai prochain, aura lieu la séance ordinaire du printemps, à l'Aula de l'École normale. Comme d'habitude, la séance s'ouvrira à 2 heures et quart précises. Outre une étude biblique de M. Leresche, ancien directeur de la Colonie de Serix, on entendra une causerie de M. J.-E. Siordet, pasteur à Chexbres, sur ce sujet capital et toujours actuel : *Educateurs de conscience*. Nous rappelons que ces séances sont publiques et que chacun y est cordialement invité.

H. GAILLOZ.

Montricher. — La municipalité et la commission scolaire réunies ont décidé la création d'une école primaire supérieure, qui s'ouvrira l'automne pro-

chain. Cette décision entraînera un remaniement complet des écoles de la localité.

***** Lausanne.** — Le 21 avril ont eu lieu, avec le cérémonial habituel, au temple de St-François, les promotions des écoles primaires. Y assistaient des délégations du Département de l'Instruction publique, du conseil communal, de la municipalité et de la commission scolaire. M. le directeur des écoles, A. Schnetzler, a présenté un rapport très complet, rempli de faits et d'idées, et écouté avec la plus grande attention. Voici quelques extraits et renseignements tirés de ce rapport :

Au début de l'année scolaire 1909-10, le nombre des élèves des classes urbaines :

Garçons : 2607 ; filles : 2689. Total 5296.

Classes foraines : garçons, 265 ; filles, 353. Total 518.

Total général : 5814 répartis en 147 classes.

Le nombre des élèves inscrits pour la nouvelle année scolaire est de 5858, qui seront répartis en 148 classes ; augmentation, 44 élèves.

Durant l'année écoulée, le total des absences par congé, maladie et sans congé s'élève à 117 374, ce qui fait par élève une moyenne de 20,2 environ.

L'école de la forêt des Etavez, qui a commencé à fonctionner le 19 mai 1908, s'est ouverte à nouveau le 31 mai 1909. L'effectif a été de 40 élèves, 14 garçons et 26 fillettes (6 de plus qu'en 1908). Cette école a continué d'être ouverte pendant les vacances d'été ; elle s'est fermée le 4 septembre, après 3 mois 4 jours d'activité. Au point de vue de la santé des élèves, elle a donné d'excellents résultats.

Après avoir exprimé au corps enseignant la reconnaissance des autorités communales, M. Schnetzler a établi un parallèle intéressant entre la famille et l'école, dont la collaboration confiante est indispensable au bien de l'enfant.

Quatre élèves ont obtenu le prix Joël, et le prix Osiris, attribué pour la troisième fois, a été décerné à 8 élèves filles et 10 garçons les plus méritants. On sait que le prix Osiris consiste en un carnet de la Caisse d'épargne du capital de 50 francs.

H. Gz.

GENÈVE. — La circulaire suivante a été adressée par M. le conseiller d'Etat W. Rosier, et par l'entremise des maîtres, aux parents des jeunes garçons des trois années supérieures de l'école primaire, à ceux du Collège, de l'Ecole professionnelle et de l'Ecole des Arts et métiers :

« Ainsi que vous le savez sans doute, l'opinion publique, en Suisse et en particulier à Genève, s'est émue récemment de l'influence néfaste exercée sur la jeunesse par toute une série de publications qui sont vendues à bas prix dans les kiosques à journaux et même dans certaines librairies.

De divers côtés, on demande que des mesures soient prises dans le but de combattre et de réprimer cette littérature immorale à l'usage des enfants, et le Département de l'Instruction publique de Genève croit de son devoir d'appuyer vivement, en ce qui le concerne, les efforts ayant pour objet de mettre la jeunesse à l'abri de ce danger.

Nous avons donc l'honneur de vous informer que, dans tous les cas où non seulement des publications immorales, cela va sans dire, mais aussi des histoires de détectives, de vol, de meurtre, telles qu'en contiennent les brochures et jour-

naux dont nous parlons ci-dessus, seront trouvées entre les mains des élèves des écoles publiques genevoises, elles seront confisquées et détruites. L'élève qui sera porteur de l'une de ces publications devra être puni et ses parents en seront informés. Dans le cas de récidive, on en référera soit à MM. les Directeurs, pour l'enseignement secondaire, soit à M. l'Inspecteur de la circonscription, pour l'enseignement primaire, et, suivant la gravité du cas, des mesures sévères seront prises.

Nous sommes certain, dans cette lutte contre la littérature immorale et criminelle à l'usage de l'enfance et de la jeunesse, d'être soutenu, sans exception, par les personnes qui ont la responsabilité d'une famille, et nous saisissons cette occasion pour recommander fermement à tous les parents de veiller sur les lectures de leurs enfants. Nous savons, du reste, qu'en très grande majorité, ils ne négligent pas leur devoir dans ce domaine. Aussi est-ce avec confiance que nous avons recours à vous pour vous prier d'aider le personnel enseignant dans cette partie de sa tâche car, malgré toute sa bonne volonté, il ne pourra exercer une action efficace que s'il peut compter sur l'appui des familles.

En vous priant de bien vouloir retourner au maître de classe de votre enfant la présente circulaire après l'avoir signée, nous vous adressons, etc. »

BIBLIOGRAPHIE

Manuel de composition française à l'usage des maîtres du degré supérieur. Gustave Chaudet. Lausanne, Librairie Rouge.

L'an dernier, M. Chaudet publiait un *Manuel de composition* qui, nous dit-il, eut un grand succès auprès des membres du degré moyen de l'enseignement primaire. Ce succès a encouragé notre collègue de Vevey à poursuivre son travail afin de doter les maîtres du degré supérieur d'une œuvre analogue. Il met à leur disposition plus de cent sujets de rédaction, très variés de forme et de fond, traités en un style correct mais que nous aurions voulu, quelquefois, beaucoup plus simple et plus naturel. Les membres du corps enseignant primaire, embarrassés dans la préparation de leurs programmes mensuels, trouveront dans le travail que nous leurs signalons, quelques idées heureuses en rapport avec leurs autres leçons. A ce titre, le manuel de M. Chaudet leur rendra de bons services.

Mais quelques questions se posent. Faut-il lire à nos élèves, même après un premier travail, un premier jet, un modèle fait exprès pour eux ? Ne risque-t-on pas, en ce faisant, d'enlever dans leurs rédactions les quelques bribes d'originalité qui leur restent et qui nous charment quand nous les rencontrons ? Et si, décidément, nous voulons exciter l'émulation chez nos écoliers, ne vaut-il pas mieux lire un bon travail d'élève, retouché par le maître ? Voilà tout autant de problèmes intéressant la méthodologie de la composition française qui, avec plusieurs autres, mériteraient d'être étudiés avec plus de soin et d'ampleur qu'on ne peut le faire dans un simple compte-rendu bibliographique. Le manuel de M. Chaudet ne les résout pas. Attendons le congrès de St-Imier, peut-être nous donnera-t-il quelques indications heureuses.

E. S.

PARTIE PRATIQUE

COMPOSITION

La pie.

Le maître fera le plan d'après le développement ci-dessous.

I. Depuis quelques semaines, la pie est en émoi. Chaque année, à pareille époque, lors de l'apparition des premières journées ensoleillées du printemps, la pie se met en quête d'un endroit propice à la fabrication de son nid.

II. Vous la voyez, voletant à la lisière d'un bois, sautillant sur le chemin, jacassant au milieu d'un pré, défilant toujours et toujours occupée.

III. La pie prépare son nid. Un modèle d'ingéniosité ce nid sous l'apparence broussailleuse d'un fagot d'épines, emporté par le vent sur la cime d'un immense peuplier. Le fond du nid est modelé en terre glaisé; l'intérieur est garni de paille, de laine et de duvet formant une couche douce et chaude sur laquelle sont déposés les œufs. Au dessus, un dôme protecteur, épais rideau d'épines entrelacées, de telle sorte qu'il est très difficile de s'emparer de la couvée. Seule, une étroite ouverture, habilement cachée, donne accès dans le moelleux berceau.

IV. La pie est un oiseau peu sympathique. Les cultivateurs, qui sont loin de la considérer comme oiseau utile, lui reprochent de piller leurs cerisiers et de faire une guerre acharnée aux oiseaux plus faibles qu'elle. Cependant il est certain que la pie détruit quantité d'insectes nuisibles.

V. Cet oiseau fait partie de l'ordre des passereaux. Son corps, trois ou quatre fois plus gros que celui du moineau est soutenu par de longues pattes noires. Son bec est acéré et très fort.

La pie saute plutôt qu'elle ne marche; son vol est rarement de longue durée. Elle le prend le plus souvent pour se soustraire à un danger que sa vue perçante lui fait vite découvrir.

VI. Le plumage de la pie est caractéristique : une partie est blanc de neige et l'autre d'un noir brillant avec des reflets verdâtres.

La pie s'apprivoise facilement et devient parfois d'une familiarité gênante. Elle apprend à siffler et à prononcer quelques mots qu'elle répète à tout venant. Cette particularité a donné lieu au proverbe bien connu : « Bavard comme une pie ». Et l'aptitude de cet oiseau à s'emparer des menus objets de la maison a donné naissance à cet autre dicton : « Voleur comme une pie ».

C. FAILLETTAZ.

Le retour du printemps.

Les bois avaient mis leurs habits de printemps. Le pays, si triste en février, n'était plus reconnaissable. Un souffle fécondant avait couru tout le long de la vallée, frôlant les lisières boisées, montant au sommet des futaies, redescendant au fond des combes où naguère dormaient les couches de neige. Sous cette haleine caressante, les prés avaient reverdi, les bourgeons avaient poussé; jusqu'à la ligne extrême de l'horizon, ce n'était partout que frondaisons nouvelles, pareilles à de vertes fumées. Le sol léger des futaies se couvrait de pervenches; dans les fonds, là où la terre noire s'enrichissait des alluvions du ruisseau

débordé, il y avait un foisonnement de plantes fleuries : narcisses jaunes, scilles bleues et populages aux godets brillants comme des pièces d'or. Tout chantait : rossignols dans les vergers, grives dans les buissons, merles dans les merisiers ; au travers de la forêt feuillue, les deux notes mystérieuses du coucou passaient sonores au milieu de l'universelle symphonie des oiseaux bâtisseurs de nids.

Une joie confuse semblait circuler dans les veines de la terre et s'exhaler dans l'air par les mille clochettes laiteuses des mugets, par les mignonnes capuces odorantes des violettes étalées aux marges des prés. C'était une joie communicative. Elle éclatait en rires clairs sur les lèvres des petites filles assises au pied des haies et occupées à confectionner des balles avec des fleurs de coucou ; elle s'épanouissait sur les faces joufflues des petits pâtres battant du manche de leur couteau les brins de saule pour en détacher l'écorce juteuse et fabriquer des sifflets ; elle faisait chanter à gorge déployée le roulier qui montait la côte en tête de ses chevaux aux sonnailles retentissantes ; et là-haut, dans la coupe elle regaillardissait le bûcheron qui enfonçait sa cognée au cœur des chênes marqués pour l'abattage ; elle gagnait jusqu'aux cloches de l'église, dont les voix moins grèles s'égrenaient avec une allégresse inaccoutumée.

Extrait de *Sauvageonne* par André Theuriot.

Communication de E. MÉTRAUX.

DICTÉES

Degré intermédiaire.

Au printemps.

I. *Etude de l'imparfait.*

On était en avril. Un air de fête, un doux soleil de printemps régnait dans la nature. Les haies fourmillaient de primevères, de violettes, de pervenches ; partout l'abeille bourdonnait d'un vol tranquille. Elle ne mettait pas à son travail le zèle et l'espèce de furie dont elle est possédée en juin, quand l'esparcette est en fleur. Elle allait doucement, d'une corolle à l'autre, en chantonnant comme une promeneuse. Le coucou chantait aussi, depuis peu de jours ; la bergeronnette printanière suivait le sillon du laboureur, et l'alouette joyeuse glorifiait Dieu à sa manière, au plus haut des airs.

U. OLIVIER.

II. *Les verbes au présent.*

Voici, tout près de nous, — car on peut les toucher avec la main, — des pruniers en fleurs, des poiriers éblouissants. Les pommiers reinettes ont déjà des feuilles, tandis que les capendus, plus lents à fleurir, ne montrent que de petits bourgeons rosés. La sève descendante brunit le couronnement des grands noyers, dont les branches basses sont encore endormies. L'herbe longue et drue fléchit sous son propre poids. Le geai babillard va et vient d'un arbre à l'autre ; il est joyeux, car le printemps est arrivé. Les étourneaux roulent dans les airs par couples heureux ; les fauvettes commencent à chanter, et le mâle de la sitelle fait entendre son actif roulement, en réponse au cri langoureux de sa compagne.

De l'autre côté du vallon, une lisière de hêtres et de mélèzes étend son rideau

vert au bord supérieur de la prairie. Plus tard, les chênes et les châtaigniers viendront y mêler leur feuillage résistant. Au fond du vallon, le ruisseau coule à pleins bords, rapide, après s'être échappé d'une gorge profonde, creusée tout exprès pour lui par la nature, dans les flancs du Jura voisin.

U. OLIVIER.

III. Ponctuation : virgule, point-virgule, deux-points.

Le nombre des noms complémentés.

Voici de petits oiseaux : pinsons sur les branches d'espaliers ou sur le sable ; rouge-gorge dans un alaterne¹ ; rossignol de muraille hochant sa queue sur le rebord d'une latte ; mésange hardie au bec noir.

Descendons au rucher.

Les abeilles ont triomphé d'un long hiver, mais non sans pertes sensibles. Quelques ruches de bois ont péri, malgré les rayons de miel soudés à des bâtons triangulaires. Une bonne ruche en paille, avec sa capote mobile est encore celle qui convient le mieux à nos abeilles et à notre climat. Aujourd'hui, comme les diligentes bêtes s'en donnent à cœur joie ! Il a plu hier ; les fleurs sont riches ce matin. Au bout de peu d'instantes les ouvrières reviennent chargées. D'autres vont pomper de l'eau à la rigole voisine, pour pétrir la bouillie de leur couvain ; et du rucher, vaste fabrique d'insectes en ce moment, s'échappe une odeur résineuse qui se mêle aux parfums des arbres dont il est couronné.

U. OLIVIER.

Degré supérieur.

La pie.

Le blanc et le noir sont les deux couleurs principales de cet oiseau : la première couvre les *scapulaires*, toutes les parties inférieures de la poitrine et le côté interne des pennes primaires des ailes dans une partie de leur longueur ; tout le reste du plumage est noir, ainsi que le bec et les pieds, mais cette couleur n'est pas pure ; elle jette, vue de près, et à *certain*s jours, des reflets *verts*, *bleus* et *violet*s, surtout sur les pennes des ailes. La beauté des reflets distingue le mâle de la femelle ; celle-ci est aussi un peu plus petite.

La pie est voleuse, et cache ses larcins avec un si grand soin qu'il est quelquefois difficile de les trouver ; elle met une adresse singulière à dissimuler ce qu'elle emporte ; elle pose d'abord l'objet enlevé sur l'ouverture qu'elle a choisie, ensuite elle l'y enfonce à coups de bec jusqu'à ce qu'il ne paraisse plus.

Elle apprend aisément à contrefaire la voix des autres animaux et la parole de l'homme.

La pie montre une grande industrie pour la construction de son nid ; elle choisit ordinairement la cime des plus hauts arbres. C'est un doux et moelleux berceau, malgré sa triste apparence ; c'est là qu'elle dépose ses œufs au nombre de sept ou huit pour la première ponte.

C. FAILLETTAZ.

Le bisse.

Il y avait encore du brouillard. Il s'était formé peu à peu, s'élevant du fond de la gorge comme fait l'eau dans un bassin. Et les pointes des montagnes étaient

¹ *Alaterne*, arbrisseau du genre nerprun, à feuilles luisantes, d'un vert sombre.

également enveloppées, et confondues avec le ciel ; alors entre la brume d'en-bas et les nuages d'en-haut, comme entre deux barrières, s'étendaient en long, les prés et les bois, jaunes et noirs, mouillés, avec des plaques blanches.

En haut, comme pendu en l'air, va le bisse, un grand canal de bois, fixé au moyen de poutres enfoncées aux fentes du roc, et gagnant ainsi, tout le long de la paroi, jusqu'aux régions des neiges tardives, où il recueille l'eau qui sert à irriguer les prés ; sans quoi, le climat est trop sec, l'herbe serait brûlée. On le voit qui s'éloigne, toujours surplombant dans le vide, devenu comme un fil, marqué en noir sur la pierre claire, puis soudain tourne et disparaît.

Cependant le soleil s'était abaissé dans le ciel ; soudain, il perça les nuages, alors la grande paroi du bisse devint rase, et à une place sur cette paroi, l'eau suintait, il y avait une plaque d'humidité, elle brilla comme de l'or. Et sous les pesants brouillards qui se levaient, les pointes des rochers se mirent à briller aussi, étant encore couvertes de neige.

(Jean-Luc persécuté).

C.-F. RAMUZ.

VOCABULAIRE. — Le bisse, le brouillard, enveloppé, mouillé, enfoncé, le roc, recueillir, irriguer, surplombant, disparaître, suinter, la plaque, l'humidité, briller.

REMARQUE. — Cette dictée peut servir de sujet de composition ; à ce propos, il ne faut pas oublier de faire remarquer aux élèves la manière dont l'auteur a su traduire la nature alpestre, en un style pittoresque, souvent dépourvu de certains éléments grammaticaux.

Après la lecture du morceau, les élèves trouveront les idées principales qui formeront le plan de la composition.

Paul CHAPUIS.

Les bûcherons.

De bonne heure déjà, ils s'était mis à la besogne ; et les sapins s'étant inclinés sur le vide par le poids des branches d'en haut, tandis que le bas du tronc était dépouillé, on n'avait pas besoin d'attacher la corde, on les attaquait au pied ; quand l'entaille était assez profonde, ils cassaient tout seuls, s'abîmant parmi les rocailles, rebondissant jusqu'au chemin.

Et les hommes étaient là, accrochés à la pente : un peu plus en amont, elle devient plus raide encore, puis tout à coup, c'est un vrai mur, un mur de cent mètres de haut.

Ils travaillèrent toute la matinée ; vers midi ils mangèrent ; après quoi, tout de suite ils reprirent leurs haches, parce que l'ouvrage pressait. Cependant, vers trois heures, ils se trouvèrent assez avancés, car des cinq arbres qu'ils avaient à abattre il n'en restait plus qu'un debout, le plus gros il est vrai, mais vieux et pourri. Les bûcherons s'y étaient mis et, ensemble ils l'ébranchaient. Aucun d'eux ne parlait, étant trop occupés, et essoufflés aussi ; à cause de l'habitude qui vient, on n'entendait même plus le grand bruit de l'eau, il est fait silence ; rien que les coups de hache, les grands, à la volée, et les autres plus courts, et secs.

(Jean-Luc persécuté).

C.-F. RAMUZ.

VOCABULAIRE. — S'incliner, dépouiller, attaquer, l'entaille, s'abîmer, les rocailles, abattre, ébrancher, occupé, essoufflé, l'habitude, la volée.

EXERCICES DE GRAMMAIRE. — Faire lire ou écrire la dictée en mettant les verbes au présent de l'indicatif, au futur ou au présent du conditionnel.

Faire trouver les déterminatifs, les qualificatifs et les pronoms de la dictée.

Le pâturage.

A mesure que l'on monte, les arolles diminuent de hauteur, étant rabougris et pierreux ; alors il y a un bout de chemin qui est taillé dans le rocher et bordé d'une barrière du côté du précipice, pour les vaches, et on arrive au pâturage.

Il s'étend là par grands espaces assez plats ; et dans l'herbe rase, broutée, sortaient par place les hautes gentianes à feuilles grasses et luisantes, avec des rocs semés ; et puis là-bas enfin, le chalet, mais désert, le troupeau ayant déménagé quelques jours auparavant. On l'apercevait au loin, bas sous son toit rugueux et ses murs en pierre sèche, ayant une porte devant, mais point de fenêtres, ni de cheminée, et il y avait à côté, dans un creux, une grande mare d'eau verte, aux bords boueux, percés de trous par les sabots des vaches.

Rien ne bougeait. Et tout semblait petit, à cause de la grande muraille qui se dresse là-bas et qui semble pencher, tellement elle est abrupte.

(Jean-Luc persécuté).

C.-F. RAMUZ.

VOCABULAIRE. — L'arolle, diminuer, rabougrir, pierreux, le précipice, brouté, la gentiane, luisante, déménagé, auparavant, apercevoir, rugueux, le creux, boueux, abrupte.

EXERCICES DE GRAMMAIRE. — Faire écrire la dictée en mettant les verbes au passé défini et en soulignant les qualificatifs.

Faire trouver les verbes qui, comme *apercevoir*, ne prennent qu'un *p*. Famille du mot : *grand*.

PAUL CHAPPUIS.

L'oasis.

A. ETUDE ET COPIE DES MOTS SUIVANTS : Un contraste. La succession. La vision. Une oasis. La stérilité. Les steppes. La surabondance. Une amande. Une grenade. Un joyau. Un fût. L'airain. Les guirlandes. Un péristyle. Le souffle. L'immobilité. L'oued. L'abri.

Fatigant. Monoton. Exubérant. Souterrain. Jaillissant. Féerique. Sculpté. Vitriifié. Exquis. Escalader. Pulluler.

B. DICTÉE. Dans le désert, *il faut* ne s'étonner de rien. *Nulle terre plus riche en contrastes*. Le voyageur vient de parcourir des lieues à travers la fatigante et monotone succession des dunes de sable. Tout à coup, le dernier monticule escaladé, une surprenante vision s'offre à lui, une forêt à la fraîche et exubérante végétation s'étale autour des sources jaillissantes : c'est une oasis. Entre la brûlante aridité des alentours et ce coin exquis de verdure ombreuse, il est frappé de l'opposition. Pour ses yeux habitués à la stérilité des steppes, la végétation de l'oasis prend un aspect féerique de paradis terrestre. Les arbres fruitiers, qui *pullulent* à l'abri des palmes, plient écrasés par la surabondance de la récolte. Les amandes, les abricots, les figues, les prunes, les grenades éclatent, dans les découpures des feuilles, comme de lourds joyaux barbares. Ça et là, les *fûts* des palmiers se dressent pareils à des colonnes d'airain sous les guirlandes d'un péristyle. L'étrange paysage semble *sculpté* dans un métal éblouissant et dur. Au-

cun souffle n'en dérange l'immobilité. L'oued lui-même, qui répand sa nappe liquide parmi les cailloux et les lauriers rosés, a l'apparence vitrifiée d'une glace de cristal.

D'après LOUIS BERTRAND.

C. EXERCICES: 1. Que dites-vous de l'expression *il faut*? Conjuguez à tous les temps du mode indicatif le verbe falloir. Citez deux autres verbes impersonnels.

2. Citez des synonymes de *pulluler* (se multiplier, s'augmenter rapidement, s'accroître en quantité).

3. Dites les mots appartenant à la même famille que *sculpté*. (Sculpter, sculpteur, sculpture, sculptural).

4. Cherchez les homonymes du mot *fût* et écrivez-en la définition.

5. Analysez grammaticalement, puis logiquement la phrase: *Nulle terre plus riche en contrastes*.

E. MÉTRAUX.

COMPTABILITÉ

Mise de bétail et de fourrage de Jean-Louis. (Suite.)

Conditions.

d'après lesquelles, le 1^{er} juin 1909, Jean-Louis, agriculteur, à Echallens, fait miser devant son domicile, une partie de son bétail et de ses récoltes en fourrage:

1. Il ne sera fait qu'un seul tour de mise soit pour le bétail, soit pour le fourrage; ce dernier se misera à la toise.

2. Les surenchères seront au minimum de 1 fr. pour le bétail et de 1/2 c. pour le fourrage.

3. Les échutes, de 1 fr. par lot (petit bétail 50 c.) se paient comptant.

4. Chaque adjudicataire paiera le 3 % de la valeur de ses lots pour frais de mise.

5. Tout miseur payant ses lots comptant sera libéré des frais.

6. L'adjudication des lots ne sera définitive qu'après le consentement du propriétaire.

7. Les regains devront être terminés pour le 15 septembre au plus tard.

8. Le propriétaire décline toute responsabilité au sujet du déplacement des jalons.

9. Les deux adjudicataires ayant le plus grand nombre de lots de fourrage auront le droit de les engranger chez le propriétaire.

10. Chaque adjudicataire aura à fournir deux cautions solvables.

11. Un délai de sept mois, soit jusqu'au 31 décembre 1909, est accordé aux adjudicataires pour le payement de leurs mises.

(A suivre)

par J. VAUTRAVERS.

Compte de la mise de bétail et de fourrage de Jean-Louis.

Quel est, le 1^{er} juin 1909, le produit net de la mise de Jean-Louis, son carnet de poche mentionnant fr. 74,05 de dépenses et vu les renseignements suivants:

A la mise de bétail, Samuel a obtenu le lot n^o 1, soit un bœuf rouge pour le prix de fr. 780; le n^o 2, vache rouge et blanche, est échu à Abram pour fr. 560; le n^o 3, vache blanche de fr. 540 et le n^o 4, vache grise de fr. 485 sont échus à François; Daniel devient adjudicataire pour fr. 370 du n^o 5, génisse de 13 mois; le n^o 6, une génisse de 9 mois est adjugée à Samuel pour le prix de fr. 230;

enfin les deux lots 7 et 8, brebis noires de fr. 35 et fr. 32 sont misés par Pierre et le dernier, un mouton de fr. 29 par Auguste.

A la mise de fourrage, le n° 1, soit 426 toises à 35 c. la toise, est échu à Pierre; le n° 2, 370 t. à 31 c., à François; le n° 3, de 440 t. à 28 c. et le n° 4, champ de trèfle de 505 t. à 26 c. sont échus à Frédéric; le n° 5, de 420 t. à 30 c., à Abram; le n° 6, non-mesuré vu sa forme irrégulière, est adjugé à Daniel pour le prix de fr. 70; le 7 et le 8, de 360 t. chacun à 28 c. et 25 c. ont été misés par Jacques; le n° 9, champ d'esparcette de 410 t. à 36 c. est échu à Auguste; le n° 10, de 327 t. à 29 c., est adjugé à Charles qui le paie comptant; enfin, les nos 11 et 12, chacun de 370 t. sont adjugés à Jacques pour 24 c. la toise.

D'après les conditions, les adjudicataires doivent payer le 3 % de leurs mises pour les frais, paiement comptant excepté, et fr. 1 d'échute pour chaque lot (petit bétail 50 c.); les échutes se paient comptant et le solde au 31 décembre de la même année.

REMARQUE: Si les élèves possèdent les conditions de la mise, le dernier alinéa du compte ci-dessus est à retrancher.

Pour simplifier, les miseurs ne sont désignés que par leurs prénoms.

1909		3 %	Prix	RECETTES
Juin 1	I. BÉTAIL			
n° 1	à Samuel, un bœuf rouge	23 40	780 —	
» 2	à Abram, vache rouge-blanche	16 80	560 —	
» 3	à François, vache blanche	16 20	540 —	
» 4	» » grise	14 55	485 —	
» 5	à Daniel, génisse de 13 mois	11 10	370 —	
» 6	à Samuel, » 9 mois	6 90	230 —	
» 7	à Pierre, brebis noire	1 05	35 —	
» 8	» » »	95	32 —	
» 9	à Auguste, mouton	85	29 —	3064 —
	II. FOURRAGE.			
n° 1	à Pierre, 426 toises à 35 c.	4 45	149 10	
» 2	à François, 370 » » 31 c.	3 40	114 70	
» 3	à Frédéric, 440 » » 28 c.	3 65	123 20	
» 4	» 505 » » 26 c. trèfle	3 90	131 30	
» 5	Abram 420 » » 30 c.	3 75	126 —	
» 6	à Daniel non-mesuré	2 10	70 —	
» 7	à Jacques 360 » » 28 c.	3 —	100 80	
» 8	» 360 » » 25 c.	2 70	90 —	
» 9	à Auguste, 410 » » 36 c. esparcette	4 40	147 60	
» 10	à Charles, 327 » » 29 c. payé	—	94 80	
» 11	à Jacques, 370 » » 24 c.	2 65	88 80	
» 12	» 370 » » 24 c.	2 65	88 80	1325 10
	Prélèvement du 3 %			128 45
	Echutes: 18 à fr. 1 et 3 à 50 c.			19 50
				<hr/>
	Produit brut de la mise		fr. 4534 05	
	Frais de mise		» 74 05	
			<hr/>	
Juin 1	Produit net de la mise		fr. 4460 —	

QUESTION: A quel prix moyen la toise de fourrage a-t-elle été misee?

Réponse: $\frac{1325\ 10\ c.}{4358\ t.} = 30,4\ c.$

(A suivre.)

par J. VAUTRAVERS.

Carnet de l'instituteur.

Un jeune collègue m'écrit : « L'école occupe la plus grande partie de mon temps : de 8 h. $\frac{1}{2}$ du matin à 6 h. du soir, j'y suis toujours pour les leçons, correctives, préparation. Je me voue maintenant plus spécialement à l'amélioration du caractère des enfants par la bonté et l'affection, mais sans faiblesse. Une fois la punition subie, je cause avec mes élèves de la réparation de leur faute, de leur volonté, de leurs efforts, victoires ou insuccès dans la lutte contre la paresse, l'inapplication et leurs défauts en général. J'ai déjà obtenu quelques résultats.

» Mes élèves m'ont préparé une surprise pour la rentrée (de Nouvel-an). En entrant en classe, le lundi, je les ai trouvés tous autour de mon pupitre qui m'attendaient pour me souhaiter une bonne année. Et sur toutes leurs figures, je lisais la joie et l'affection. C'est la première fois qu'ils me reçoivent ainsi depuis trois ans. Et pour en arriver là, ce qui me semble tout naturel pour les enfants des villes, il faut que mon enseignement ait déjà transformé ces âmes paysannes, aussi renfermées, défiantes et hostiles que celles de leurs parents. C'a été un précieux encouragement pour moi et, malgré les difficultés de toutes sortes, patience prête à échapper, espièglerie, inattention, bavardage, même mauvaise volonté, je suis toujours prêt à faire mon devoir joyeusement, depuis qu'il n'a plus pour unique but de remplir la tête des enfants, mais surtout de les rendre meilleurs ».

Continue ton travail dans ces dispositions, mon jeune ami, c'est à cela qu'on reconnaît le vrai pédagogue

TH. M.

VARIÉTÉ

L'amour du terroir.

Pour faire aimer la terre natale, l'école a plusieurs cordes à son arc. Tendons-les toutes. Mais donnons un soin particulier à la poésie qui célèbre la campagne et ses joies et ses peines.

Les poètes nés à la campagne, ou qui y ont vécu leur enfance, ont mis un accent sincère dans leurs vers qui rappellent leurs premières années. Cette sincérité se découvre sans peine et nos élèves sauront la reconnaître. Ils aimeront ces vers qui chantent leur vie des champs et qui se graveront sans peine dans leur mémoire.

Mettons-nous à la place du poète qui a célébré la campagne ; fouillons bien sa pensée ; expliquons-la ainsi que la forme qui la recelle avec la même sincérité, la même délicieuse émotion, et nos élèves, conquis, aimeront la poésie et la terre natale.

C'est à quoi je pensais en lisant le premier tome des *Poètes du Terroir*, qu'éditione la maison Ch. Delagrave.

Un chapitre est consacré à chaque province de la vieille France, et dans ce chapitre, l'auteur fait de l'histoire littéraire, ethnique et linguistique. Puis chaque poète a sa biographie et sa bibliographie.

Cette anthologie est vraiment une œuvre utile à consulter par quiconque s'occupe de questions littéraires. Le corps enseignant y peut trouver en outre une gerbe de ces poésies qui font aimer le terroir et dont j'ai parlé dans les lignes précédentes.

Eug. MONOD.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours.

INSTITUTEURS : Démoret : fr. 1600, logement et jardin, plus 6 stères bois et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 6 mai. — **Prévonloup :** fr. 1600, plus logement, jardin et 8 stères bois, à charge de chauffer la salle d'école ; 10 mai. —

INSTITUTRICES : Grandcour : (semi-enfantine) fr. 600 et autres avantages légaux ; 6 mai. — **Treyevagnes :** (maîtresse de travaux à l'aiguille) fr. 300 pour toutes choses ; 6 mai. — **Yverdon :** fr. 1300 à 1800, suivant années de service dans le canton, pour toutes choses ; 10 mai. —

NOMINATION

Dans sa séance du 22 avril courant, le Conseil d'Etat a nommé en qualité de maître de mathématiques et de dessin technique au collège et à l'école supérieure de Ste-Croix, M. Albert MORIER-GENOUD, licencié ès sciences mathématiques et physiques ; ce à titre provisoire.

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

VÊTEMENTS

Tissus anglais, français, suisse.

DRAPERIE

COSTUMES SUR MESURE SOIGNÉ

10⁰ |

aux membres de la

S. P. V

Tous nos prix sont marqués en chiffres connus, sans majoration pour escompte spécial.

—≡ Violonistes ≡—

Achetez les cordes, excellente qualité, chez **J. J. KELLER**, à **SEEBACH**, près Zurich. Envoi d'échantillons de 14^e, 5^a, 6^d et 6^g, total 31 diverses cordes solides à 4 fr. 75, parmi lesquelles de véritables « quintes » italiennes (Padoue). Livrées sur demandes en étuis en cuirs et rendues extra durables et d'un beau ton par un nouveau procédé spécial. (Augmentation de 1 fr. 20, très recommandable). De même : Instruments à corde et à vent, etc. Garantie : Reprise dans les 3 jours en cas de non convenance. (Port rendu.) Demandez les prix.

O. F. 298

Jeune Instituteur

est demandé dans petite pension-famille, comme maître de français. Entrée de suite. Adresser les offres avec prix au Bureau du Journal.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue Madelaine, 16, LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Au Petit Lyonnais

9, Rue Neuve, 9

Magasin et fabrication de vêtements pour Messieurs

Complets soignés depuis **fr. 35.—** à **fr. 65.—**. Chemiserie fine et ordinaire. Faux-cols, Cravates, Chapellerie, Casquettes.

SAISON D'HIVER

Pardessus. Pèlerines. Imperméables. Sous-vêtements chauds. Bandes Molletières, etc. **Escompte spécial aux membres du corps enseignant.**

F. JAQUET.

Horaire

EN VENTE
PARTOUT

Rose

Chemins de fer =
Bateaux à vapeur
Postes et Tramways

Service d'été

dès le 1^{er} mai 1910.

Prix : 20 centimes

Relié toile souple : 30 centimes

Édité par la
Société de la Feuille d'Avis
et des Imprimeries réunies.





HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La; 42 touches.

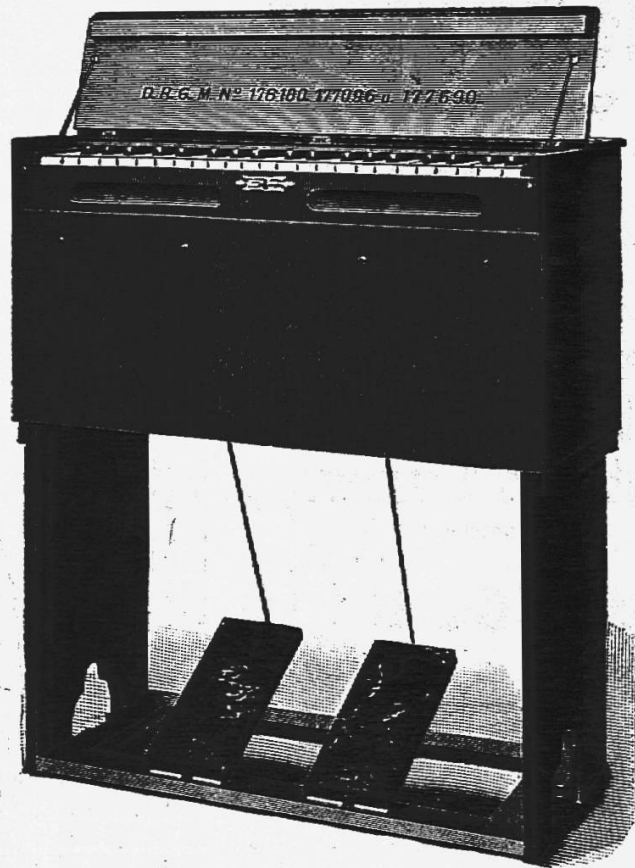
Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes l'**Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —

CHATEL



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.



DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVI^{me} ANNÉE. — No 18.

LAUSANNE — 7 Mai 1916.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Resier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Association suisse des directeurs d'instituts

Notre bureau central et d'informations s'occupe du placement du

personnel enseignant

Informations sur

H 235 LZ

achats et ventes

Donne les renseignements gratuits sur les **établissements d'éducation suisses et étrangers**. Pour de plus amples renseignements, s'adr. : **Gewerbesekretariat 11, Schmidgasse, Zoug.**

Société Suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Excédent total disponible plus de fr. 13.887.000.

Fonds total plus de fr. 105.583.000. Assurances en cours plus de fr. 214.544.000

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

VALLÉE DE JOUX

COURSES SCOLAIRES

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jours fériés sont valables pour le retour le même jour.



FRUTIGEN - Oberland bernois

HOTEL DE LA GARE et Restaurant

des mieux recommandés aux écoles et sociétés. — Vastes locaux. — Arrangements favorables pour parties de voitures et de breaks.
(Z à 2182 G.)

Propriétaire : **Fr. HODLER-EGGER.**

PAYOT & C^{IE}, ÉDITEURS

1, rue de Bourg, 1

LAUSANNE

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Henri Sensine, avec la collaboration de *M. Jean Bonnard*. Grammaire concrète de la langue française. Un volume in-12 de 408 pages, cartonné toile fr. 2.—

Manuels d'Enseignement commercial :

L. Morf. et A. Blaser. Cours de Comptabilité, I Eléments fr. 2.—

Publications de M. W. ROSIER, professeur.

Géographie générale illustrée, Europe. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 334 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleur. Troisième édition. Un volume in-4^o, cartonné 3 fr. 75

Géographie générale illustrée, Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. Deuxième édition. Un volume in-4^o, cartonné 4 fr. —

Géographie générale illustrée. Manuel de géographie physique par W. Rosier et E. Chaix. Ouvrage cont. 385 autotypies, figures, plans et cartes, in-4^o cartonné fr. 3.50

Suisse et Premières notions sur les cinq parties du monde. Manuel atlas destiné au *degré moyen* primaire. Ouvrage illustré de 175 figures, dont 46 cartes en couleur dessinées par Maurice Borel. Troisième édition. Un volume in-4^o, cartonné 2 fr. —

Manuel-Atlas destiné au *degré moyen* des écoles primaires. — *Suisse. Premières notions sur les cinq parties du monde*, par W. Rosier, professeur de géographie, avec la collaboration de H. Schardt, professeur, auteur de la partie cantonale, H. Elzingre, professeur, auteur de la partie cantonale neuchâteloise, et de M. Borel, pour le travail cartographique. — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de nombreuses figures et de cartes en couleur. Troisième édition. Un volume in-4, cartonné fr. 2.25

Cours de vacances de langue italienne

du 13 juillet au 13 août 1910.

Ecole supérieure de Commerce du canton du Tessin à **Bellinzona**.
Pour tous renseignements s'adresser au directeur, **D^r Raimondo Rossi** à Bellinzona.

COMBUSTIBLES

Gros et Détail

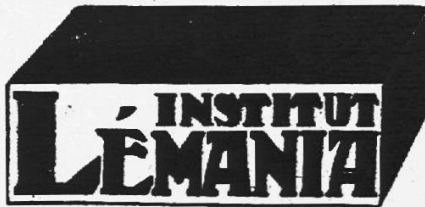
ANTHRACITES, HOUILLES, COKES, BOIS, etc.

Fournitures pour chauffage central

L. BÉTHOUX

Téléphone 1184. — Rue Caroline 14. — Arrêt du Tram.

Livraison soignée à bref délai. — Prix abordables.



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation approfondie et rapide

aux **Baccalauréats** (scientifique et classique),

à la **Maturité fédérale**

et au **Polytechnicum fédéral.**

Tous nos candidats présentés en 1909 ont réussi

J'aimerais placer ma fille de 11 ans pendant trois mois (p. quelques années) dans la famille d'un instituteur de la Suisse romande. But : connaissance du français. Condition, qu'elle soit bien traitée. Echange possible. Offre (si possible en allemand) à O. Gressert, Lehrer, Würzburg, Theresienstra 4.

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **P. BAILLOD & C^{ie}**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRENERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

➤ **Remise** ➤

10% au corps enseignant.

